



Ville et campagne...
AU NATUREL

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 2 mai 2023

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA
MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous transmets les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe¹. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2022.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2022.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2022.

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

Municipalité de Lac-Etchemin		
Revenus	(7 300 159)	\$
Charges de fonctionnement	7 625 557	\$
Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales	325 398	\$
Immobilisations	(1 503 409)	\$
Produit de cession	(2 000)	\$
(Gain) perte sur cession	1 446	\$
Remboursement ou produit de cession	(19 834)	\$
Réduction de valeur	(22 626)	\$
Financement	327 000	\$
Affectations	702 071	\$
Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales	(191 400)	\$
Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés	(1 700 288)	\$

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2022 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directeur général et greffier-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site Internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, *l'Info du Lac*, édition de juin 2023 (Volume 32 No 3).

du mardi 2 mai 2023. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2022 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 4 792 600 \$ pour l'année 2022.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 2 500 868 \$) réalisés pour l'année 2022 :

- Le renforcement des rangs incluant la réparation du bas du 12^e Rang (25 681 \$ de gravier), le lignage de rues et de la piste cyclable (6 166 \$), l'épandage d'abat-poussière (41 706 \$), le fauchage de fossés (15 747 \$), le rapiéçage des rues et des rangs (18 247 \$) et la réfection en béton bitumineux des rangs (186 776 \$).
- Des travaux de rapiéçage dans le secteur urbain (19 676 \$), le pavage et la pose de bordures de rues dans l'avenue du Ruisseau (102 401 \$) puis la réfection du pavage et des bordures de la rue Poulin entre la route 277 et la 2^e Avenue (92 080 \$) ont été réalisés.
- Des services professionnels (ingénierie et arpentage) ainsi que l'achat d'un terrain pour l'agrandissement de la rue Industrielle ont été engagés (163 569 \$).
- La construction en partie d'un bâtiment d'entreposage pour le service des travaux publics (255 940 \$) dans le cadre du Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (157 069 \$).
- Des travaux de mise à niveau des bâtiments municipaux (167 155 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – améliorations à des fins d'efficacité énergétique.
- L'installation de cinq (5) glissières de sécurité dans le 14^e Rang, la route du 14^e Rang et la route du Sanctuaire (42 588 \$) dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) – amélioration de la sécurité des usagers.
- L'installation de deux (2) luminaires de rues dans la rue Beaudry (2 506 \$).
- L'achat d'un panneau à message variable sur remorque (19 155 \$), d'un tracteur à gazon (14 925 \$), d'une coupeuse au plasma (5 098 \$) puis d'une soudeuse (3 970 \$).
- L'aménagement d'une haie de cèdres derrière les garages municipaux dans la rue Industrielle (8 039 \$) ainsi que l'aménagement d'un fossé et de l'égout pluvial dans la route du Sanctuaire près du numéro civique 504 (16 487 \$).
- Des travaux d'excavation et de terrassement ont été effectués pour terminer les travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout dans la rue Pouliot (24 208 \$) puis des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout, le pavage ainsi que la pose de bordures dans la rue Bernard (423 298 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).
- Des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout, le pavage ainsi que la pose de bordures dans la rue Roy (310 674 \$) ont été effectués dans le cadre du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ).
- L'achat d'équipements pour l'hygiène du milieu ; un laser de canalisation (6 508 \$), d'un outil de levage de couvercles et de grilles d'égout (2 252 \$) puis une caméra pour l'inspection de conduites d'égout (11 858 \$).
- L'optimisation du site de l'écocentre dont la construction d'un bâtiment, l'installation de clôtures et l'aménagement des quais et de la cour (147 034 \$) ont été réalisés dans le cadre du Programme de Recyc-Québec visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois (75 000 \$).

- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont la réparation d'un mur extérieur près de la billetterie ainsi que la réfection de l'escalier pour se rendre à la terrasse (25 984 \$).
- L'aménagement d'un terrain multisports et d'un stationnement (287 288 \$) a été réalisé dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (100 000 \$) ainsi que du Programme de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) (107 385 \$).
- L'achat d'un traceur de lignes, de produits ainsi que d'un chronomètre portable pour le soccer (5 412 \$), d'un filet avec accessoires à l'arrêt de balle (576 \$) ainsi que la construction d'un boîte de frappeur au terrain de balle (1 083 \$).
- L'achat d'une laveuse à tapis à l'Édifice municipal (2 829 \$) puis le remplacement du photocopieur/numériseur (10 389 \$) puis du serveur informatique (10 613 \$) pour l'administration municipale.
- L'achat de 2 habits de combat (4 367 \$), le remplacement de bottes de combat et de casques de protection (6 543 \$) puis de radios portatives et radios mobiles (4 609 \$) ont été effectués pour le service de sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2022, aucun règlement d'emprunt n'a été adopté.

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2022, l'endettement non consolidé du secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin se chiffrait à 556 084 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 414 289 \$ pour une somme totale de la dette de 2 970 373 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2020 à 2022 :

<i>Années</i>	<i>Secteur de l'ex-Ville de Lac-Etchemin</i>	<i>Municipalité de Lac-Etchemin (Endettement affecté à l'ensemble)</i>	<i>Total ²</i>
2020	774 290 \$	2 752 917 \$	3 527 207 \$
2021	654 408 \$	2 637 066 \$	3 291 474 \$
2022	556 084 \$	2 414 289 \$	2 970 373 \$

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

² Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec ne sont pas inclus dans cet endettement.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2022 :

- 10 613 \$ pour le remplacement du serveur informatique.
- 52 399 \$ pour l'achat d'un nouveau camion 4x4.
- 68 000 \$ pour le financement d'une partie de la construction d'un bâtiment d'entreposage dans la rue Industrielle.

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les membres du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, aux cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Municipalité de Lac-Etchemin.

Mesdames, messieurs, merci de votre attention.

LE MAIRE,
CAMIL TURMEL